

CERCLE

Le Président

DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES
DU PAYS DE SAINT-LOUIS
ANTENNE A ALTKIRCH ET A SIERENTZ
12 RUE DES VIGNES
68730 RANSPACH-LE-BAS

.Monsieur le Premier Ministre
.Jean CASTEX
.57 rue de Varenne
.75007 PARIS

Saint-Louis le, 07 novembre 2020

Internet : www.cercleproprietaires.com
E-Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr
Objet : : Surendettement informations
Dossier : CAB/20

Monsieur le Premier Ministre,

Le CERCLE vous remercie de votre lettre du 01 décembre 2020 et de l'initiative que vous avez prise afin d'échanger avec Monsieur le Préfet Louis LAUGIER de la Préfecture de COLMAR. J'ai été reçu le 27 octobre 2020 par Madame Sarah BERNHARD au Ministère du Logement, je regrette que le temps qui m'a été accordé fût trop court pour un dossier aussi important qu'est le surendettement et la relance immobilière.

Lors de l'élection de Monsieur le Président de la République Emmanuel MACRON, il a émis le souhait de réduire le nombre de fonctionnaire. Dans le cadre d'un impayé locatif qui passe parfois par le surendettement jusqu'à l'expulsion, il y a beaucoup trop de services sociaux qui sont impliqués. Chaque service social à un directeur, un adjoint, secrétaire et employés.

Le CERCLE propose la fusion de tous ces services sociaux et la suppression de la CAAPEX (directeur, adjoint, secrétariat, etc.), car le dossier sera traité par un collège social unique subventionné par le Département. Ceci rejoint un peu la structure de nos voisins, la Suisse et l'Allemagne qui traite en deux mois un impayé pour la Suisse et quatre mois pour l'Allemagne, pour la France c'est minimum deux ans. Et cette méthode helvétique très efficace engendre presque plus d'expulsion.

J'ai également proposé une assurance loyer impayé obligatoire avec garantie de l'Etat, pour tous les bailleurs à un taux préférentiel comme le droit au bail il y a plus de 25 ans. (cette assurance sera bénéficiaire)

Le projet du CERCLE est très ambitieux et réalise une économie aux départements, aide les locataires, crée la relance et la confiance, moins de logement vacant etc.

Pour donner l'apparence de traiter le dossier immobilier une mission sur l'expulsion a été demandée à Monsieur le Député Nicolas DEMOULIN. **Cette mission n'aura aucun effet positif car le sujet doit être traité à la source** dès le premier impayé, comme chez nos voisins. La proposition du CERCLE de traiter le dossier à la source a été refusé par Mr le Député.

Il me semble, sauf erreur de ma part, que le Ministère du logement ne souhaite effectuer aucun changement pour réduire l'expulsion ni le surendettement. Pourtant nos propositions permettent d'atteindre cet objectif.

Eventuellement votre programme politique rejoins le CERCLE, alors, je vous demanderais d'interpeller Madame la Ministre du logement, de missionner un Député sur le surendettement avec une étroite collaboration du CERCLE.

Le dossier immobilier ce n'est pas seulement le surendettement mais il y a aussi les taxes et l'investissement énergétique. Sur ces points nous avons des suggestions à faire qui pourraient faire avancer dans de meilleures conditions la relance. Les meilleures propositions proviennent de la base.

Recevez, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Président du CERCLE Gilbert SPERY



Copie à Madame la Ministre du Logement Emmanuelle WARGON, aux divers députés de toutes les régions qui suivent notre action.
Copie à Monsieur le Ministre Bruno LE MAIRE.

Inscrite au registre des associations du Tribunal de Mulhouse.
Cercle des propriétaires et copropriétaires du pays de Saint-Louis, Altkirch et Sierentz
12 rue des Vignes 68730 RANSPACH-LE-BAS
Tél. 03 89 68 41 98